



Union Professionnelle Artisanale

**REUNION DU 15 FEVRIER 2010 SUR L'AGENDA SOCIAL 2010
PRESIDEE PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

- **Intervention du Président de l'UPA, Jean LARDIN**

Monsieur le Président de la République,
Monsieur le Premier Ministre,
Madame, Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs les Présidents et Secrétaires Généraux,

Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président de la République, au nom de l'UPA, vous remercier d'organiser régulièrement depuis 3 ans des réunions avec les partenaires sociaux pour fixer l'agenda social.

Conformément à la loi du 31 janvier 2007, nous avons été associés aux réformes relatives aux relations du travail (création de Pôle Emploi), mais aussi à l'origine d'accords interprofessionnels (conséquences sociales de la crise, formation professionnelle...).

Dans le cadre de l'agenda social 2009 et comme cela a déjà été dit, nous avons des négociations (emploi, fin de droits...) ou des délibérations en cours (modernisation de la négociation sociale, institutions représentatives du personnel, paritarisme...).

Il me semble que, sur tous les sujets fixés dans l'agenda social des 3 dernières années, il sera utile dans les mois à venir d'effectuer un bilan afin d'évaluer les réformes qui ont été engagées.

Sans revenir sur tous les sujets de l'agenda social 2009, permettez-moi d'évoquer celui du dialogue social dans les très petites entreprises qui, selon le courrier de Monsieur le Premier Ministre du 9 avril 2009, devait aboutir à un accord dans les conditions mentionnées par la loi du 20 août 2008.

Je me dois de dire ici, qu'au titre de l'UPA et tout en respectant les positions de chacune de nos organisations, nous avons vivement regretté qu'il n'ait pas été possible d'engager cette négociation.

Face à cette situation, l'UPA a souhaité poursuivre les discussions et, comme vous le savez, nous avons élaboré une lettre commune avec 4 organisations syndicales de salariés, le CFDT, la CFE-CGC, la CFTC et la CGT.

Monsieur le Ministre du Travail a bien voulu déclarer que cette lettre commune est « un repère essentiel pour la future réforme ».

Aussi, je ne doute pas que les orientations qu'elle contient seront prises en compte dans la future loi.

Concernant l'agenda social 2010, il me semble qu'il devra permettre d'aboutir sur tous les sujets sur lesquels nous sommes déjà en discussion au niveau des partenaires sociaux.

De plus, l'UPA se réjouit, comme elle l'avait demandé, que le rendez vous sur les retraites prévu en 2012 ait été avancé à 2010.

Chacun s'accorde aujourd'hui pour considérer que notre système de protection sociale a été un véritable amortisseur face à la crise économique d'une ampleur sans précédent que nous venons de subir.

Notre système de retraite par répartition, basé sur la solidarité entre générations, constitue un des piliers de notre système et nous considérons qu'il faut tout faire pour le pérenniser.

La réforme que nous devons conduire doit être d'envergure ; nous devons examiner tous les paramètres, y compris la question de l'assiette des cotisations.

C'est une réforme qui devra, dans le respect de l'équité des différentes catégories socioprofessionnelles, concerner tous nos concitoyens qu'ils soient du privé ou du public, et quel que soit leur régime, salarié, non salarié...

C'est une réforme sur laquelle il faudra faire beaucoup de pédagogie.

C'est pourquoi nous sommes convaincus qu'il faut se donner jusqu'à la fin de l'année pour aboutir.

Sachez, Monsieur le Président de la République, que l'UPA entend, comme nous l'avons fait en 2003, jouer un rôle constructif.

Monsieur le Président de la République,
Monsieur le Premier Ministre,
Madame, Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs les Présidents et Secrétaires Généraux,

Je vous remercie.